

Sciences et Technologies

Master STAPS : Activité physique adaptée et santé

Responsables	Descriptions	Informations
Tanguy MARQUESTE (Responsable du diplôme) tanguy.marqueste@univ-amu.fr	Type : Master Domaines : Sciences et Technologies	Droits d'inscription : 243 € Composante : Faculté des Sciences du Sport
Delphine DEPEYRES, CAPURRI (Secrétaire pédagogique) delphine.depeyres@univ-amu.fr		Nombre de crédits : 120

OBJECTIFS

Ce master à finalités professionnelles et recherche a pour objectifs :

- de former l'étudiant au montage et évaluation de projet concernant l'adaptation de l'activité physique et sportive à un public particulier (handicap moteur, sensoriel, mental, troubles psychiques, pathologies chroniques, cancer, personnes âgées) et/ou d'utiliser l'ensemble des activités physiques et/ou sportives à des fins de prévention, de réhabilitation (ou réadaptation), de post-réhabilitation, de rééducation, d'éducation et/ou d'insertion sociale auprès de personnes en situation de handicap et/ou vieillissantes.

- de préparer l'étudiant à une éventuelle poursuite d'étude en doctorat, notamment en lui permettant d'acquérir des compétences scientifiques et méthodologies spécifiques.

- de favoriser l'insertion professionnelle de l'étudiant en tant que cadre, dans les secteurs sanitaire et social, et au sein des organismes associatifs, sportifs, éducatifs (Etablissements de santé, soin de suite et de réadaptation, maisons de retraite, établissements médico-éducatifs, médico-professionnels et médico-sociaux, réseaux de santé, associations d'AP, fédérations sportives spécialisées, centres de remise en forme, collectivités territoriales, entreprises sur le handicap), en lien avec des publics en situation de handicap, de vieillissement, ou pour une population à risque.

PUBLIC VISÉ

Etudiants diplômés du domaine des STAPS, des Sciences de la Vie et de la Santé et des Sciences de l'Education... Il est également ouvert aux personnels de l'éducation nationale, de la santé, de l'activité physique, du social, de la protection judiciaire de la jeunesse, aux diététiciens témoignant d'une expérience dans le domaine des activités physiques ou sportives.

Pré-requis obligatoires : avoir validé trois années d'études dans l'enseignement supérieur, préférentiellement en STAPS, avec au moins 180h de stage en lien avec l'intervention et l'adaptation des activités physiques destinées aux publics spécifiques.

Pré-requis recommandés : avoir validé une licence STAPS parcours/mention APAS

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour accéder à la 1ère année de Master : Première sélection sur dossier (diplômes obtenus, stages, expérience professionnelle, motivations...).

Deuxième sélection sur entretien : échange avec la commission de recrutement.

STRUCTURE ET ORGANISATION

La formation se déroule sur 4 semestres. Le master STAPS Mention APAS est porté par l'UFR STAPS, Aix-Marseille Université, co-habilité avec l'UFR STAPS, Université de Toulon (La Garde) et l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse. Des enseignements de mise en situation ont lieu dans des

établissements partenaires. Certains enseignements sont mutualisés sur les 3 sites, en présentiel ou par visioconférence. Modalités communes au 3 sites. Certaines notes seuils sont présentes.

Un socle commun de base regroupe des UE disciplinaires ou transversales communes à tous les étudiants de la mention.

Le M1 a pour but de permettre à l'étudiant de construire une méthodologie professionnelle et universitaire globale à partir d'enseignement organisés autour de la démarche d'élaboration d'un programme.

En M2, les enseignements sont davantage ancrés dans les contextes professionnels et permettant de construire une méthodologie professionnelle et universitaire singulière en lien avec son projet.

LISTE DES PARCOURS

- [Parcours : STAPS : Activité physique adaptée et santé](#)

CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

Le diplômé dispose d'une triple compétence, scientifique, professionnelle et sportive. Il développe les connaissances et les compétences de conception suivantes :

- Il conçoit, planifie, supervise, évalue des programmes de prévention, d'éducation pour la santé, de prise en charge, de réhabilitation, de réinsertion, d'éducation thérapeutique et d'insertion par l'activité physique adaptée (APA), ainsi que des projets de promotion de l'activité physique adaptée en cohérence avec le projet de la structure.

- Il met en œuvre et valorise une démarche qualité. Il peut participer à l'élaboration et au développement des politiques de santé, de cohésion sociale et de leurs enjeux en tant qu'expert des APS.

- Il gère, répartit et planifie les moyens nécessaires à la réalisation d'un projet ou d'une mission et/ou au bon fonctionnement d'un service.

- Il peut occuper une fonction d'ingénieur dans les structures de recherche, de développement, de prévention, de réhabilitation, de réadaptation, de réinsertion, de rééducation ou d'audit-conseil prenant en compte les effets de l'activité physique à des fins de santé. Ces activités concernent aussi bien les publics sains (prévention primaire... etc.) que les publics à besoins spécifiques (vieillesse, pathologies, exclusion sociale... etc.).

- Il travaille généralement au sein d'équipes pluridisciplinaires qu'il peut être amené à coordonner et, dans certains cas, à former dans le domaine de l'activité physique adaptée

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Le titulaire du Master APAS doit pouvoir :

- permettre une pratique des activités physiques en toute sécurité et maîtriser les risques liés à celles-ci,

- connaître et maîtriser les cadres déontologique, éthique et juridique en fonction des publics et/ou des établissements concernés
- concevoir des programmes d'APA individualisés ou collectifs à partir d'observation, d'analyse et savoir gérer un projet ou un programme contextualisé et personnalisé de santé relevant de choix en APA,
- maîtriser l'application des résultats, méthodes, programmes, outils et concepts des sciences de l'activité physique à visée de santé, de qualité de vie et/ou de participation sociale d'une population ayant des besoins spécifiques (maladie chronique transmissible ou non, situation de handicap, vieillissement, population à risque),
- analyser avec des outils adaptés les besoins spécifiques d'un groupe d'usagers dans un contexte particulier et identifier des problèmes de santé par une connaissance approfondie des populations visées,
- maîtriser l'interaction entre les bénéfiques et les risques de la pratique physique pour la santé pour proposer une pratique adaptée aux personnes,
- maîtriser l'accès aux innovations technologiques, aux pratiques émergentes et aux transformations sociales et développer son réseau professionnel.

STAGES ET PROJETS ENCADRÉS

Stage obligatoire en Master 1 (180h) et Master 2 (400h).

La politique de stage est au centre de la formation. Elle est assortie de convention et constitue un tremplin pour la professionnalisation. Le stage, tutoré tout au long de l'année, et son mémoire ont pour finalité d'administrer la preuve des effets thérapeutiques non médicamenteux de l'activité physique dans ces contextes sanitaires et médico-sociaux ou de présenter les éléments essentiels à la constitution et à la réussite d'un projet en activité physique adaptée.

Stage de Master 1 : Réalisation, au sein de toute organisation, d'une étude ou d'un projet ou d'une recherche en milieu professionnel ou universitaire. Stage d'une journée par semaine toute l'année universitaire puis stage bloqué d'un mois durant le S2.

Stage de Master 2 : Conduite d'un projet ou d'une étude, en pleine responsabilité, au sein de toute organisation. . Stage d'une journée par semaine durant le S3 puis stage bloqué de 4 à 5 mois au S4.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCE

Modalités communes au 3 sites. Certaines notes seuils sont présentes.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Emplois accessibles : ingénieur en activités physiques adaptées ; coordinateur, consultant ou chef de projet ; responsable de formations et d'organisations éducatives et sociales pour des publics à besoin spécifique ; responsable d'équipe ; évaluateur expert, conseil et audit.

Secteur des prestations de service à domicile et/ou à la personne ; secteur médical et paramédical ; secteur médico-social et médico-éducatif ; secteur gérontologique ; secteur d'audit-conseil en santé et activité physique ; secteur social ; secteur associatif ; secteur carcéral ; tourisme et pratiques physiques adaptées, thalassothérapie, thermalisme.

Au sein d'organisations : collectivités territoriales et hospitalières ; réseaux de santé publics et privés ; fédérations sportives ; mutuelles et assurances ; entreprises privées ; organismes publics et privés impliqués dans les programmes de prévention - santé.

Fiches ROME

K1301 : accompagnement médico-social

K1302 : assistance auprès d'adultes

K1403 : management de structures de santé, sociale ou pénitentiaire

K2401 : recherche en sciences humaines et sociales

K2402 : recherche en sciences de l'univers de la matière et du vivant

POURSUITES D'ÉTUDES

Poursuite d'études possible en troisième cycle, en acquisition de diplômes professionnels des secteurs médico-sociaux, sanitaires et fédéraux.

PARTENARIATS

Site de Marseille :

L'Institut des Sciences du Mouvement Etienne-Jules Marey dont les thèmes de recherche portent sur les déterminants mécaniques, physiologiques, neurologiques, psychologiques et sociologiques de la motricité des êtres vivants, l'Homme en particulier.

Site d'Avignon :

Laboratoire de Pharm-Ecologie Cardiovasculaire dont la formation « par la recherche » est délivrée dans les domaines de compétences issues des activités de recherche (impact des activités physiques sur la santé cardio-vasculaire et cardio-métabolique).

Site de Toulon :

Le laboratoire IAPS associant des enseignants-chercheurs de l'Université de Toulon et des médecins hospitaliers des établissements de santé de l'aire toulonnaise ayant pour but de mesurer l'impact de l'activité physique sur la santé de l'Homme (IPAS).

Le LAHMESS (Motricité Humaine, Education, Sport Santé) est un laboratoire interuniversitaire, pluridisciplinaire thématique centré sur les déterminants physiologiques, épidémiologiques et psychosociologiques de la Motricité Humaine.

AIDE À L'ORIENTATION

Possibilité de réorientation sur entretien et dossier.

AIDE À LA POURSUITE D'ÉTUDES ET À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Poursuite d'études possible en troisième cycle, en acquisition de diplômes professionnels des secteurs médico-sociaux, sanitaires et fédéraux.

ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Les étudiants (entrants et sortants) participent à des programmes d'échanges internationaux compatibles avec les dispositions et finalités de la formation master APAS.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

[Aller sur le site de l'offre de formation...](#)

